

RECOMMANDATIONS POUR UN SEJOUR AGREABLE DANS UN CENTRE DE MONTAGNE

Les centres de montagne sont des bâtiments de la FFCAM régis contractuellement par des Gardiens. Le Gardien gère pour le compte de la Fédération la partie hébergement et gagne sa vie avec la restauration.

Il est donc d'usage dans les centres de montagne, de respecter certaines règles :

=> Avant le séjour, il faut penser à :

- Réserver à l'avance si l'on est un groupe ou si l'on vient en période de pointe (voir le règlement des centres de montagne sur notre site www.clubalpin.com).
- Informer le Gardien de toute modification de la réservation dès que l'on en a connaissance.

=> Pendant le séjour, il est bienvenu de :

- Respecter les règles d'usage affichées dans les centres (rangement du matériel, accès aux chambres, heures des repas, pliage des couettes ou couvertures...).
- Ne pas amener ses boissons personnelles à table (sauf à avoir préalablement obtenu son accord), le Gardien en vend !
- Utiliser un sac en drap pour une raison évidente d'hygiène (ou louer des draps au Gardien si nécessaire).

=> D'une manière générale :

- La cordialité et le respect des gens qui travaillent dans le centre sont les atouts d'une bonne ambiance pour tous.
- Le gardien ne pourra pas vous accorder un tarif particulier si vous ne pouvez justifier de votre appartenance à la FFCAM. Ne lui en tenez pas rigueur, il ne fait qu'appliquer le règlement fédéral.
- A l'exception des stages, dont l'organisation et la gestion ont été confiées au service de Pelvoux, les clubs doivent régler les prestations d'hébergement et de restauration lors de leur départ du Centre.

Si malgré tout cela, vous deviez avoir un différend avec un gardien, seules les remarques écrites et signées seront recevables par le gestionnaire du centre.

Bon séjour et à bientôt

La Commission Nationale des Centres de Montagne